Lundi 6 août				
Interdictions de :	Stationnement	Circulation		
Rue Haute / Basse		22h à 1h		
Allée du Poan Ben (du palais de justice à la place des Jacobins)	Interdit			
Place des Jacobins	Interdit à partir de 19h	19h30 à 23h		

Mardi 7 août			
Interdictions de :	Stationnement	Circulation	
Rue au Fil		19h30 à 23h	
Rue Haute/Basse		22h à 1h	
Place des Jacobins	Interdit	19h30 à 23h	
Place du Marchallarc'h	Interdit		
Parvis Saint Matthieu	Interdit		
Rue des Vignes		19h30 à 23h00	
Allée du Poan Ben (du palais de justice à la place des Jacobins)	Interdit	Į.	

A noter: l'allée du Poan Ben (du Palais de Justice à la place des Jacobins) sera interdite au stationnement du dimanche 5 août à 18h au dimanche 12 août à 8h

Mercredi 8 août				
Interdictions de :	Stationnement	Circulation		
Rue d'Aiguillon	19h30 à 1h			
Place Allende	Interdit à partir de 8h	19h à 1h		
Rue du Château		19h30 à 1h		
Rue au Fil	19h30 à 1h			
Rue Gambetta		19h30 à 1h		
Rue Haute/Basse	19h30 à 1h			
Place des Jacobins	Interdit	19h à 1h		
Rue des Lavoirs		19h30 à 1h		
Rue du Docteur Lefebvre		19h30 à 1h		
Place du Marchallarc'h	Interdit	06		
Parvis Saint Matthieu	Interdit	700		
Place des Otages	19h30 à 1h			
Rue de Paris	19h30 à 1h			
Allée du Poan Ben (du palais de justice à la place des Jacobins)	Interdit			
Place Souvestre	19h30 à 1h			
Rue des Vignes	19h30	à 1h		

Arrêtés de stationnement et de circulation Du lundi 6 au samedi 11 août 2007

Lundi 6 à partir de 21h03 > 3 représentations Mardi 7 à partir de 20h03 > 7 représentations Mercredi 8 à partir de 19h33 > 15 représentations

Jeudi 9 à partir de 18h18 > 18 représentations - Vendredi 10 à partir de 17h33 > 19 représentations

Jeudi 9 août				
Interdictions de	Stationnement	Circulation		
Rue d'Aiguillon	19h30 à 1h			
Place Allende	Interdit	19h à 1h		
Place Cassin	Interdit à partir de 8h			
Rue du Château		19h30 à 1h		
Rue au Fil	19h30 à 1h			
Rue Gambetta		19h30 à 1h		
Rue Haute/Basse	19h30 à 1h			
Place des Jacobins	Interdit	19h à 1h		
Rue des Lavoirs		19h30 à 1h		
Rue du Docteur Lefebvre		19h30 à 1h		
Parvis Saint Matthieu	Interdit			
Place des Otages	19h30 à 1h			
Rue de Paris	19h30 à 1h			
Allée du Poan Ben (du palais de justice à la place des Jacobins)	Interdit			
Place Souvestre	19h30 à 1h			
Place de Viarmes	Interdit à partir de 8h			
Rue des Vignes	19h30 à 1h			
Parking sous viaduc (Rue A.de Guernisac)	Interdit à partir de 8h			



Vendredi 10 août

